

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 18 (1930)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le sens de la réforme de 1830  
**Autor:** Castella, Gaston  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817574>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANNALES FRIBOURGEOISES

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG

XVIII<sup>e</sup> Année

No 5

Septembre-Octobre 1930



## LE SENS DE LA RÉFORME DE 1830,

par GASTON CASTELLA,  
professeur à l'Université.

En commémorant le centenaire de 1830, la Société d'histoire du canton de Fribourg n'entend faire ni une apologie, ni un procès: elle veut seulement dresser l'inventaire de l'année décisive que fut 1830.

Car 1830 est plus qu'une période, c'est une époque; une époque placée sous le signe de la liberté. Révolution parisienne de juillet, indépendance belge, insurrection polonaise, soulèvement grec, régénération suisse: toute l'Europe frémit et veut s'affranchir. Mais la révolution de 1830 a des caractères particuliers dans chaque pays; elle y est déterminée par leur histoire antérieure. Antidynastique et anticléricale à Paris, nationale en Belgique, en Pologne et en Grèce, elle est sociale et politique en Suisse. Non pas en Suisse seulement, bien entendu: toute révolution profonde a des causes sociales. Nous voulons simplement dire que la transformation sociale est plus apparente en Suisse, car elle y a eu pour résultat d'élargir les bases de l'Etat en mettant fin à une oligarchie. Si, en France, 1830, n'a pas modifié profondément le régime des « capacités », du « pays légal » — car les « notables » y sont restés au pouvoir après comme avant —, en Suisse, le mouvement libéral mit fin à la prépondérance des villes, capitales des

cantons, ou du moins la restreignit beaucoup. Entre autres lieux, à Fribourg, 1830 c'est la fin du régime patricien.

L'œuvre collective que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs a consisté à montrer quelles conséquences a eu cette révolution dans la législation, dans l'économie et à quelles idées directrices elle a obéi.

Il y eut, en effet, en Suisse des causes et des aspirations générales, et il y en eut de particulières à chaque canton. C'est un des caractères permanents de notre histoire que cette diversité de buts et de moyens. Même lorsqu'on peut parler d'un mouvement d'idées, d'une évolution économique, d'une transformation sociale communs à toute la Suisse — comme ce fut le cas en 1830, en 1848 — il existe toujours des différences de canton à canton. La difficulté d'une synthèse de l'histoire de la Suisse réside dans cette donnée primordiale, et notre histoire ne peut donc se renouveler que par des études critiques qui portent sur les conditions particulières à chacune de nos républiques. La tentative de notre société n'aura pas été inutile si elle a réussi à expliquer le 2 décembre 1830 et les institutions qui en sont sorties; on a tenté une collaboration qui permettra de juger de sa valeur pour l'avancement des études historiques dans notre canton.

Le mouvement libéral en Suisse a eu une triple cause économique, intellectuelle et politique. Il avait déjà commencé avant les sanglantes journées parisiennes, mais elles lui ont donné une vigoureuse et décisive impulsion. La crise subie par l'industrie et l'agriculture suisses presque au lendemain de la paix de 1815, et l'impuissance à y porter remède, manifestée par les gouvernements cantonaux avaient fait toucher du doigt la nécessité d'une action commune. Mais pour qu'elle pût s'exercer, la création d'un pouvoir fédéral plus fort s'imposait. Les nouveaux besoins de l'économie nationale — réformes douanière et monétaire, liberté de circulation et d'établissement — devaient donc nécessairement contribuer au mouvement libéral. Les adversaires eux-mêmes du régime restauré

en 1814 reconnaissaient d'ailleurs les qualités de son administration honnête, prudente et peu coûteuse, et la parfaite honorabilité des hommes au pouvoir. La Restauration n'a pas seulement ramené au gouvernail les patriotes. Elle a effectivement accompli une œuvre de reconstitution qui a contribué à redonner à la Suisse, au sortir de la tutelle napoléonienne, le sentiment de son existence. Et même de sa dignité. Mais, sur ce point, on a pu reprocher aux aristocrates suisses de n'avoir pas assez défendu l'indépendance nationale envers la Sainte Alliance à laquelle les rattachaient des intérêts et des sympathies. Le reproche était fondé encore qu'exagéré.

Il n'était pas facile aux gouvernements cantonaux et au Directoire fédéral — l'eussent-ils même fermement voulu — de se soustraire à l'influence des grandes puissances conservatrices du continent. Elles avaient joué le rôle que l'on sait dans l'élaboration du Pacte de 1815, à un moment où les Suisses ne donnaient pas précisément l'exemple d'une concorde fraternelle ; elles avaient lié le sort de la garantie accordée à la neutralité suisse à celui de la constitution fédérale. L'espèce de Société de souverains mystique, impérialiste et réactionnaire que constituait la Sainte Alliance avait l'œil sur la Suisse pour l'empêcher d'être le refuge des libéraux poursuivis par ses policiers et de devenir une cause de trouble dans une Europe qui venait à peine de poser les armes après plus de vingt ans de guerre. Le « *conclusum* » de 1823 avait donc été adopté pour complaire aux puissances continentales. Mais il ne fut guère qu'un palliatif ; les cours restèrent méfiantes, et les libéraux suisses n'en furent que plus autorisés à dénoncer la condescendance des autorités fédérales envers la Sainte Alliance à laquelle la Confédération avait été moralement contrainte d'accéder, dès 1817. Le mouvement libéral devait donc avoir chez nous le caractère national qu'il revêtait ailleurs.

Les gouvernements cantonaux, aussi fiers de leur légitimité que les dynasties restaurées, et qui avaient

renoué avec eux par sympathie et par intérêt les capitulations militaires, étaient en même temps jaloux de leur autorité à l'intérieur. L'importance du service étranger avait été, et était encore sous la Restauration, très considérable. Il avait procuré à la Suisse l'argent nécessaire pour acheter les denrées alimentaires indispensables. Le plus récent historien de l'époque contemporaine en Suisse<sup>1</sup> n'a pas hésité à écrire que le service étranger a permis à l'industrie suisse de devenir une industrie d'exportation en accroissant la somme des capitaux disponibles et en lui ménageant, lors de la conclusion des capitulations militaires, des débouchés et des régimes douaniers favorables. L'argent accumulé par le service étranger l'était dans les villes, qui s'étaient réservé, en outre, des priviléges industriels et commerciaux. Cet argent contribua donc, dans une large mesure, à étayer l'influence politique des capitales malgré leur petitesse. L'un des caractères du régime patricien consiste précisément dans le gouvernement d'une grande majorité de paysans par une faible minorité de citadins. Les prêts hypothécaires aux paysans, dans tous les cantons, l'emploi de capitaux dans l'industrie, dans quelques cantons, permettent aussi de comprendre l'influence politique et sociale des patriciens à une époque où des banques n'existaient guère qu'à Genève, Zurich ou Bâle. Dans les cantons agricoles, où la propriété foncière paraît avoir été assez lourdement hypothéquée, cet état de choses établissait d'ailleurs une certaine solidarité d'intérêts entre la capitale et la campagne environnante. Lorsque le patriciat perdit le pouvoir politique en 1830, sa situation économique et sociale n'en fut pas aussitôt profondément atteinte. Il la conserva, en grande partie du moins, pendant assez longtemps encore dans un canton comme le nôtre. Les libéraux attaquaient donc le service étranger parce qu'ils y voyaient une cause de durée pour leurs adversaires et un affaiblissement pour l'armée nationale.

---

<sup>1</sup> Edouard Fueter : *Die Schweiz seit 1848*. Zurich, 1928.

nale à un moment où l'état de l'Europe ne permettait pas de présager une paix indéfinie.

On s'en prenait au système oligarchique lui-même qui avantageait les villes capitales au détriment des bourgs et des campagnes, et qui écartait des affaires publiques les bourgeois et les paysans<sup>1</sup>. Si l'on considère les cantons dont la structure politique et sociale était pareille à celle du nôtre, on remarquera aussitôt que le libéralisme y fut beaucoup moins démocratique qu'anti-patricien. Les libéraux (servons-nous de ce terme commode, mais équivoque, comme on verra plus loin), visait à y instaurer le pouvoir de la bourgeoisie et des paysans riches bien plus que celui du peuple tout entier. N'est-il pas symptomatique qu'à Fribourg les adversaires du patriciat vantaient les bienfaits de l'Acte de Médiation — qui n'avait certes pas eu un caractère démocratique — et ne se réclamaient guère du régime helvétique qui avait établi, du moins en principe, le suffrage universel ? Même en faisant la part des raisons de tactique — l'Helvétique avait laissé de si mauvais souvenirs, et il ne fallait pas effaroucher les modérés et les paisibles — le fait vaut d'être remarqué. Dans d'autres cantons, par contre, pour toute espèce de raisons, on voulut aller, et l'on alla effectivement plus loin dans la voie des réformes démocratiques. Toutefois, à tout prendre, et dans l'ensemble, on voulait seulement élargir les bases de l'Etat en mettant fin à l'oligarchie, et accroître les pouvoirs du Grand Conseil en diminuant d'autant ceux du Petit Conseil; en un mot, établir le système représentatif.

Le libéralisme était encore à cette époque un état d'esprit plutôt qu'un véritable parti. C'est pourquoi des gens d'idées, en somme fort différentes, voire même opposées, firent cause commune au début — on va le voir — pour

---

<sup>1</sup> L'ostracisme des patriciens fribourgeois et les mesures de répression exagérées de 1814-1815 furent sévèrement jugées par les Alliées elles-mêmes. Voir, par ex., A. Renner: Görres und die Schweiz (thèse lettres de Fribourg) Rorschach, 1930, page 31.

mener l'assaut contre l'oligarchie. Et c'est aussi pour l'historien une cause d'étonnement que de constater quelle opiniâtreté les dirigeants mirent à ne rien céder. Si l'idée nationale finit par se confondre avec l'idée libérale, c'est à cette résistance qu'on l'a dû. Car bourgeois et paysans demandaient, après tout, peu de chose. Si les gouvernements au pouvoir l'avaient compris, nul doute qu'en plus d'un canton — et nous croyons que Fribourg est du nombre — ils eussent conservé le pouvoir longtemps encore en le partageant avec les plus modérés, les plus conciliants de leurs adversaires. Les différences sociales ne constituaient pas un obstacle suffisant [pour empêcher cette entente — la suite des événements le prouva — et l'ensemble du pays n'eût probablement pas demandé mieux que d'arriver à une transaction honorable et satisfaisante pour tout le monde.

D'une manière générale, la transformation de l'esprit public s'opérait lentement en Suisse aux alentours de 1830. La doctrine libérale procédait de la Révolution française, et l'on ne doit pas oublier qu'une trentaine d'années seulement séparent les révolutions de 1830 de la République helvétique. L'instruction générale du peuple, supérieure probablement à celle de bien des grands pays, le développement économique, l'échange d'idées qui s'opérait dans les sociétés diverses qui groupaient des Suisses de tous les cantons et au service militaire fédéral, la presse, encore à ses débuts, toutes ces causes opéraient avec lenteur, et sur des plans différents. Les masses étaient encore tranquilles car les impôts n'étaient pas lourds, et les chefs peu enclins à l'agitation préféraient des réformes partielles et successives, qui avaient d'ailleurs abouti dans plus d'un canton. La révolution de juillet vint à point nommé encourager les uns, stimuler l'esprit d'imitation et frapper de stupeur les autres.

Sans qu'il y eut d'entente véritable entre les libéraux des différents cantons, la révolution s'accomplit de l'automne de 1830 au printemps de 1831. Elle fonda la démocratie représentative et introduisit la séparation des

pouvoirs. Enfin, ces réformes devaient avoir leur répercussion sur le droit fédéral. La tentative de revision, pourtant si modérée du Pacte, qui échoua en 1833, était un article du programme libéral.

Ce que les libéraux n'avaient pas pu faire en 1833, les radicaux l'accomplirent en 1848, en accentuant la note centralisatrice et anticléricale, bien qu'il n'y eut pas, en somme, de différence doctrinale entre les idéologies de 1798, 1830, et 1848. Si, en 1830, les libéraux pouvaient se contenter d'un pouvoir fédéral limité au strict nécessaire, c'est probablement que la transformation industrielle de l'Europe n'était pas encore assez avancée pour démontrer aux Suisses la nécessité d'adapter leur organisation politique aux exigences de l'économie nouvelle. C'est aussi, sans doute, pour des raisons politiques internes: on ne pouvait guère demander davantage si l'on voulait avoir quelque chance d'aboutir. A la vérité, le projet Baumgartner-Rossi échoua devant la coalition des extrêmes. Pour que l'on aboutît en 1848, il fallut l'avènement d'une nouvelle couche sociale: celle des intellectuels rationalistes, portés au pouvoir par les masses paysannes, encore attachées à une foi positive, des cantons protestants, mais mises en mouvement contre leurs confédérés du Sonderbund.

C'est la raison pour laquelle l'étude de l'esprit public et de divers courants d'opinion qui se manifestèrent en 1830 offre un si grand intérêt dans un canton en majorité catholique comme Fribourg. Le gouvernement qui prit le pouvoir en 1830 était composé d'éléments disparates. Les adversaires du régime de la Restauration, désignés sous le terme général de « libéraux », comprenaient des gens fort différents. Il y avait des bourgeois de Fribourg et des chefs-lieux opposés au patriciat, qui recommençaient la tentative de 1781 avec plus d'idées et d'expériences, et voulaient forcer l'oligarchie à partager le pouvoir avec eux. Il y avait des paysans aisés. Et il y avait même... des patriciens.

Parmi ces derniers, ainsi que chez les bourgeois, un certain nombre d'hommes influents se réclamaient de la tra-

dition joséphiste — anticléricale, si l'on veut, mais au sens propre du mot — de l'ancien régime. Partisans résolus de la suprématie du pouvoir civil, ils reprochaient aux chefs de la Restauration, appartenant au même milieu social qu'eux, d'avoir rappelé les Jésuites en 1818, d'avoir combattu le Père Girard et d'avoir laissé s'accroître l'influence du clergé. Ils étaient partisans d'une aristocratie élective ouverte aux gens de talent, et opposés à la domination exclusive d'une caste. Jean de Montenach, naguère député de la Suisse au congrès de Vienne, et Justin d'Appenthal, juge d'appel au moment de la révolution de 1830, était parmi leurs principaux représentants. « Mettre l'aristocratie à la tête de la société, et le clergé à sa place » avait dit le premier en 1814. Et le second, auteur du chapitre consacré à Fribourg dans les « Schweizerische Annalen » de Müller-Friedberg, y soulignait avec complaisance l'esprit anticlérical du patriciat et l'hostilité d'une partie des membres envers les Jésuites<sup>1</sup>. Cette fraction du patriciat s'était rapprochée des bourgeois ; elle avait compris qu'une oligarchie selon la formule d'avant 1798 n'était plus viable et voulait instaurer un régime de « capacités » tout en faisant participer l'ensemble du peuple à la vie politique. Mais, défiante envers une opinion publique qu'elle jugeait encore trop peu éclairée, défiante envers le clergé dont elle redoutait l'influence sur les campagnes, elle entendait limiter au minimum indispensable l'action du corps électoral. Le vote à deux degrés, le refus de soumettre la nouvelle constitution au vote du peuple manifestèrent les préférences politiques de ces patriciens et des bourgeois. Leur anticléricalisme (toujours au sens propre du mot) s'étendait à l'école qu'ils voulaient développer ; c'étaient des amis du Père Girard et du chanoine Fontaine. Quant aux bourgeois, de la capitale et des chefs-lieux, bien qu'un certain nombre d'entre eux fussent acquis aux principes de la Révolution française, leur majorité souhaitait prin-

<sup>1</sup> Cf. mon article « Un collaborateur fribourgeois des « Schweizerische Annalen » (Revue d'hist. eccl. suisse, 1925, pp. 120 seq.).

palement la fin de l'oligarchie et le pouvoir. Les paysans du 2 décembre étaient simplement opposés à l'oligarchie, et c'étaient surtout des Gruériens et des Moratois. Il est difficile d'ailleurs de se faire une idée un peu précise de l'état d'esprit des campagnes. Elles ne devaient pas être, dans toutes les régions, hostiles à l'ancien gouvernement puisque ses partisans demandèrent que la nouvelle constitution fût soumise au suffrage du peuple dont elles formaient l'immense majorité.

Ainsi donc, les vainqueurs du 2 décembre étaient composés d'éléments disparates et n'étaient pas tous, tant s'en faut, des adeptes du libéralisme au sens doctrinal du mot. Et il n'y a pas lieu de s'étonner si un grand nombre d'entre eux entrèrent bientôt après en lutte avec les éléments les plus avancés. C'étaient des conservateurs qui marquèrent une légère avance dès 1834 et remportèrent un succès très net en 1837. Vers 1840, alors que les événements se précipitaient en Suisse, que le radicalisme prenait de plus en plus le pas sur le libéralisme et que l'on marchait vers la guerre civile, le parti gouvernemental fribourgeois était composé d'aristocrates, de bourgeois et de paysans. Mais, jusque dans le gouvernement, il existait une opinion — ce serait trop de dire un parti — de « juste milieu ». L'homme le plus représentatif de ce groupe de modérés était Hubert Charles, de Riaz, conseiller d'Etat de 1831 à 1846. Il se sépara de la fraction libérale, qui avait glissé vers le radicalisme, sans toutefois se rallier à la majorité conservatrice victorieuse en 1837. L'année suivante, il exposa ses idées dans sa brochure intitulée « Coup d'œil sur la situation politique du canton de Fribourg en 1838 » dans laquelle il défendit le gouvernement du reproche d'anticléricalisme. Ce catholique sans reproche fut, six ans plus tard, opposé à la conclusion du Sonderbund, et se retira du gouvernement à cette occasion, mais se joignit bientôt après aux vaincus pour lutter contre le radicalisme de 1848. On ne doit jamais oublier, lorsqu'on étudie l'histoire politique de la Suisse au XIX<sup>me</sup> siècle, que les partis n'étaient

ni aussi nettement tranchés, ni aussi fortement organisés dans la première moitié du siècle qu'aujourd'hui.

On ne saurait oublier l'opposition aux Jésuites lorsqu'on veut tenter d'expliquer 1830. Elle avait aussi des causes diverses. Celle des vrais anticléricaux s'explique d'elle-même. Nombre de bourgeois en voulaient aux disciples de saint Ignace d'incliner vers l'aristocratie. Ne faisait-on pas, jusque dans les catalogues du Collège, une distinction entre les « patriciens fribourgeois » et le commun des mortels, les simples « cives friburgenses » ? Les mêmes adversaires, et d'autres encore, redoutaient l'influence étrangère du Collège et du Pensionnat et reprochaient à leurs maîtres de ne pas donner un enseignement assez national. L'influence des « légitimistes » français dans les milieux de l'enseignement supérieur était indéniable. Et la morgue de certains fils de famille de France qualifiant de « gros Suisses » leurs camarades, et même nos magistrats, ne contribuait pas non plus à faire aimer les partisans des Bourbons<sup>1</sup>.

Les éléments et les opinions politiques étaient donc aussi variés en 1830 que l'avaient été les causes. Comme il arrive toujours, on s'entendit assez facilement pour renverser le gouvernement. Les divergences commencèrent aussitôt après, et les conservateurs l'emportèrent au bout de peu de temps. Les bases de l'Etat fribourgeois avaient été élargies ; mais l'esprit, qui avait triomphé en 1818 et en 1823 sous le régime oligarchique, remportait une nouvelle victoire en 1837 sous la démocratie représentative. Comment ne pas se rappeler, en recherchant l'explication, le mot si profond d'A. de Tocqueville — qui explique la méthode et la portée de son admirable livre « *L'ancien régime et la révolution* » : « Ce n'est pas aux *formes* politiques, c'est aux *forces* politiques que je m'attache ».

---

<sup>1</sup> Nous tirons ces renseignements des mémoires inédits, d'un officier fribourgeois très distingué, qui était élève du Collège à cette époque.